

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
01 CONDITION DE FINANÇABILITE DE L'ETUDIANT	5
1 Sous-condition d'inscription	5
2 Sous-condition de nationalité/territorialité	5
3 Sous-condition relative au diplôme	7
4 Sous-condition d'études/parcours académique	7
4.1 Nouvelles règles de finançabilité : quel régime pour quels étudiants ?	7
Nouveau régime	7
Ancien régime	8
4.2 Ancien régime (applicable jusqu'en 2023-2024 inclus)	9
Généralité	9
cas particuliers	13
Mises en situation	15
4.3 Nouveau régime	17
Généralité	17
Cas particuliers	19
Mises en situation	22
4.4 Régime transitoire (fin 2023-2024)	24
Généralité	24
Mises en situation	25
4.5 Quid des études réalisées à l'étranger ?	32
02 LES ALTERNATIVES EN CAS DE NON-FINANÇABILITE	33
1 Dérogation accordée par l'école	33
Principe	33
calcul de la finançabilité	34
Quid en cas de non-finançabilité et de volonté de changement d'établissement ?	34
2 Inscription dans l'Enseignement de Promotion sociale	34
3 Attendre l'écoulement d'un délai de 5 ans	35
GLOSSAIRE	36
ANNEXES	42
1 Ancien régime	42
2 Nouveau régime	43